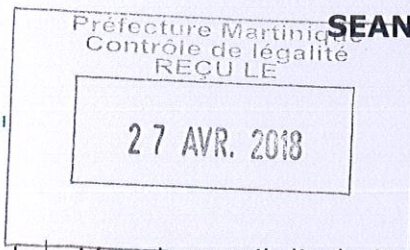




Mairie de Saint-Joseph  
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

## EXTRAIT N°20/2018 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 AVRIL 2018



Date de convocation :  
Le 03 avril 2018

**Nombre de conseillers municipaux**

En exercice 33

**En début de séance :**

Présents 24

Procurations 2

Absents 6

Excusés 1

**En cours de Séance :**

Présents 23

Procurations 2

Absents 6

Excusés 2

la L'an deux mil dix-huit et neuf avril, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation et sous la présidence de M. Simon MORIN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,

**PRESENTS :** Adjoints : Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, M. NOLEO Eric, Mme CALVEYRAC Arlette, Mme THALY-PONTAT Lysiane, Mme BELLIARD Valentine, M. ZAIRE Georges, Mme MONDESIR Manuela

Conseillers municipaux : Mme JOISIN Marie-Yolaine, Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. COURTINARD Jean-Marc, M. VERIN Fred, M. Hubert BAUBAND, Mme AGEE Marie-Claire, Mme GRUTUS Elise, M. Mathurin BASTE, M. SOLBIAC Honoré, Mme GOLVAT Agnès, M. CHARLEC Charlery, M. BOLO Laurent, Mme DANGLADES Youli, M. MARLET Camille, Mme LAMIN Marie-Josée.

**ABSENTS EXCUSES** : M. Athanase JEANNE-ROSE, Mme DUPUY Olive (procuration à M. Mathurin BASTE), Mme ARNETON Thérèse (procuration à M. MORIN.

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. NAPOLY Raymond, M. JOSEPHINE Adrien, Mme Nicole LIPAN, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, M. PETIT Claude-Henri,

**ASSISTANTS** Mme Valentine CILPA, Mme Claudine NELLA ( DGA3), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), Mme Linda LONDAS (Directrice Service Financier), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice service juridique et réglementation), M. Pascal QUIONQUION, Mme VAUTOR (directrice SCVA), Mme Karole POULIN.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Agnès GOLVAT pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.



**SUBVENTION COMMUNALE ALLOUEE A LA  
CAISSE DES ECOLES POUR L'ANNEE 2018**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'état des besoins de la Caisse des Ecoles

Considérant que l'équilibre du budget de la caisse des Ecoles nécessite une subvention pour l'année 2018 s'élevant à **4 000 000,00 €**.

.....

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité

**D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention d'un montant de **4 000 000,00 €** (**quatre millions d'euros**) à la Caisse des Ecoles.

Les crédits correspondants sont inscrits à l'article 657361 » Subvention de fonctionnement de la caisse des Ecoles – du Budget Primitif de l'exercice 2018.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, 09 avril 2018

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Pour le Maire,  
et par délégation  
le 2<sup>ème</sup> adjoint

*Jeannette CRAMER*  
**Jeannette CRAMER**